

TRANSFORMER UN TERRAIN EN OPPORTUNITÉ: MAÎTRISER LA VALORISATION FONCIÈRE

Mise à jour le 09.04.23

OBJECTIFS

- Maîtriser la notion de lotissement
- Conseiller la procédure de Déclaration Préalable ou Permis d'aménager
- Appréhender un bilan financier
- Maîtriser comment commercialiser les lots d'un lotissement

PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis n'est nécessaire.
- Cette formation s'adresse tant aux professionnels débutants qu'aux professionnels confirmés.

PROGRAMME

I. Le lotissement

- Définition - Mécanisme de la division
- Notion d'Unité foncière
- Constructibilité des lots - Reste à bâtir.

II. Déclaration préalable/ Permis d'aménager

- Notion de lot
- Périmètre du lotissement
- Procédure à mettre en œuvre
- Le bornage des lots - Plan de vente et descriptif de bornage

III. Le bilan financier

- Valeur vénale du foncier.
- Estimer les coûts des travaux.
- Estimer les frais divers
- Etablir le bilan financier théorique.

IV. Commercialisation des lots

- Comment commercialiser les lots sous le régime de la déclaration préalable ?
- Comment vendre les lots sous le régime du permis d'aménager ?

MODALITÉS DE PARTICIPATION

- Durée : 2 jours (soit 16 heures)
- Tarif : 672€ HT
- Accessible aux personnes en situation de handicap
- Effectif minimum : 5
- Effectif maximum : 16

MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Moyens pédagogiques: support dématérialisé, livret de formation comprenant des études de cas concrets, des exposés théoriques, et des conseils pratiques.
- Moyens de suivi : Quizz d'entrée et de sortie, quizz intermédiaire de validation des acquis.

CONTACT :

- @ : contact@lexiformations.com
- Tél : 06.69.57.06.19

Mises en situation et travail sur des cas pratiques réels.